

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

newsletter

numéro 31

www.fondation-apicil.org



Pr Raphaël MINJARD



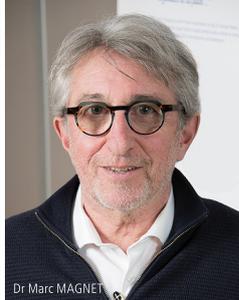
Dr Julie HENRY



Pr Frédéric AUBRUN



Dr Malou NAVÉZ



Dr Marc MAGNET



Dr Pierre VOLKMAN



Pr Bernard LAURENT



Pr Gisèle CHVETZOFF



Dr Patrick RAVELLA



Ghislaine SCIESSE



Pr Etienne JAVOUHEY



Dr Perrine MAREC-BÉRARD



Dr Jacques LATARJET



Dr Laurent DELAUNAY



Dr Béatrice PAQUIER



Dr Jean-Pierre MARTIN



Pr Pierre CHATELAIN



Dr Christelle CREAC'H



d'engagements
pour soulager
la douleur

Les membres
du Conseil Scientifique
de la Fondation APICIL



FONDATION
APICIL

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

2^{ème} semestre 2024



Les Présidents de la Fondation APICIL depuis 2004



Michel ANGÉ
de 2004 à 2012



Michel BODOY
de 2012 à 2018



Lionel PONCIN de LATOURNERIE
depuis 2018

Quelle est l'origine de la Fondation APICIL ?

La Fondation APICIL a été créée en 2004 par le Groupe APICIL, 3^{ème} Groupe français de protection sociale et patrimoniale, paritaire et mutualiste.

Dès sa création, la Fondation APICIL a été Reconnue d'Utilité Publique par le Conseil d'État. Créée pour une durée illimitée, la Fondation agit dans le domaine de l'intérêt général, sans contreparties, elle est à but non lucratif.

Elle porte dans ses gènes des valeurs d'engagement et d'humanisme.



En 20 ans,

la Fondation APICIL a soutenu 1 000 projets contre la douleur à travers l'ensemble du territoire français. 1 000 projets qui ont vu le jour grâce à l'engagement

de chercheurs, d'équipes médicales et de membres d'associations, pour un montant de 13 millions d'euros.

Toutes ces initiatives ont permis de contribuer à l'amélioration de la prévention, de la compréhension et de la prise en charge de la douleur.

Un critère important pour la Fondation APICIL est d'apporter de l'humanité et de favoriser la présence de personnes aux côtés des individus fragilisés par la douleur : art-thérapeutes, socio esthéticiennes, personnel formé à l'hypnose, à la sophrologie...

Nous sommes déterminés à poursuivre cet engagement.

Nathalie Aulnette

Comment fonctionne-t-elle ?

Le Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique se réunissent 8 fois par an. Ce rythme soutenu permet de répondre dans un délai d'environ 3 mois aux porteurs de projets qui sollicitent la Fondation.

Le Conseil Scientifique est composé de 15 experts dont 12 médecins : anesthésistes, pédiatre, oncologue, psychiatre... Un cadre-infirmier, un psychologue et une philosophe complètent le conseil. Cette pluridisciplinarité permet des regards croisés sur les projets.

Que fait-elle ?

Elle soutient les associations et les professionnels de santé, médecins, chercheurs, paramédicaux qui souhaitent réaliser des projets pour lutter contre la douleur.

Innové, expérimé, faire bouger les lignes, la Fondation APICIL est à leurs côtés pour faire remonter les besoins du terrain.

L'objectif est d'initier des projets qui vont ensuite se pérenniser et essaimer sur tout le territoire.



Recherches sur la douleur

Plus de la moitié du budget de la **Fondation APICIL** est dédiée au financement de la recherche. Pourquoi ? Car chercher à soulager la douleur, c'est d'abord mieux la comprendre : mieux comprendre ses mécanismes d'action et sa mémorisation, cela permet aussi de mieux comprendre les traitements.

Ce sont près de 300 projets de recherche qui ont été financés depuis 20 ans. De nombreux partenariats ont été réalisés avec les sociétés savantes dans les domaines de la douleur chronique, de l'anesthésie, des soins palliatifs, des maladies rares ou encore des urgences, pour le développement de prix de recherche.

Amener de l'humain, prendre son temps

Accorder du temps, faire preuve de disponibilité, de sensibilité, de bienveillance : la présence de personnes au chevet des patients a de réels impacts pour soulager la douleur. Les techniques complémentaires en particulier amènent un peu d'humanité, et permettent de réduire les symptômes lorsqu'elles sont mobilisées en complément des traitements médicamenteux.

Par exemple, la **Fondation APICIL** a financé de nombreuses actions d'art thérapie, de socio-esthétique, de toucher-massage, de méditation, de sophrologie, etc. Ces projets ont été déployés grâce au financement d'interventions de professionnels au chevet des patients, en groupes, pour les proches, dans les lieux de soins ou encore à domicile.



Faire évoluer la société

Les projets financés et accompagnés visent à questionner et à affiner la perception de la douleur et les moyens de la soulager.

La Fondation APICIL a à cœur d'explorer des domaines dans lesquels la prise en charge de la douleur doit progresser et les mentalités doivent évoluer.

Par exemple, la Fondation APICIL a permis l'ouverture de la première consultation de la douleur dédiée aux patients atteints de pathologies psychiatriques en France.

De très nombreux soignants ont bénéficié de formations à des techniques complémentaires, notamment à l'hypno-analgésie dont le développement a été en grande partie permis par la Fondation APICIL.

En 20 ans, la Fondation APICIL a encouragé la recherche et le soutien à de nombreux sujets, peu explorés, comme la douleur des femmes (endométriose, douleurs gynécologiques et obstétriques, fibromyalgie) ou encore la douleur des enfants, les douleurs psychiques, la fin de vie et les personnes âgées.



Valoriser et accompagner les projets

En plus d'un soutien financier, la Fondation APICIL accompagne les porteurs de projets par diverses actions de communication. L'objectif étant de diffuser le sujet de la douleur dans l'espace public. Il est essentiel pour la Fondation APICIL de faire connaître les projets qu'elle soutient.

Relations presse, reportages photos et vidéos, newsletters, conférences, points presse...

En collaboration avec des partenaires spécialisés, la Fondation APICIL multiplie les moyens de communication pour promouvoir une meilleure prise en charge de la douleur en France.



Réalisation d'une vidéo pour la Fondation APICIL.

Cette communication, autour des projets, augmente leurs chances de succès et de pérennité. La visibilité de leurs résultats inspire également d'autres professionnels de santé.



 **YouTube** Pour découvrir une partie des projets accompagnés, vous pouvez consulter les reportages réalisés au cœur des soins.



Agenda

La Fondation APICIL soutient de nombreux événements pour former et sensibiliser les professionnels de santé à la prise en compte de la douleur :

10 octobre 2024

→ 19^e Journée du Centre National Ressources de lutte contre la douleur (A-CNRD), Paris.

11 octobre 2024

→ Journée des Soins Palliatifs de l'association Accompagner "Le lien en soins palliatifs", Lyon.

10 et 11 octobre 2024

→ 5^e Rencontres de soins palliatifs pédiatriques, organisées par l'Equipe Ressource Régionale de soins Palliatifs Pédiatriques d'Aquitaine, Arcachon.

15 octobre 2024

→ **Date limite de dépôt des projets "Douleur"** pour obtenir une subvention de la Fondation APICIL (réservé aux professionnels de la santé, aux chercheurs et aux associations). Une réponse vous sera adressée en décembre 2024.

Du 27 au 29 novembre 2024



→ 24^e Congrès national de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, Lille.

Retrouvez la Fondation APICIL sur son stand tout au long du congrès !



La **newsletter** est une publication de la Fondation APICIL

Directrice de la publication : Nathalie Aulnette. Rédactrice : Fanny Maucet. Conception : théra. Réalisation : Lucas infographiste.

Crédits photos : © Véronique Védrenne, © Pierre Rapey ; Freepik.

Impression : BLG. Tirage : 380 000 exemplaires. Version téléchargeable sur : www.fondation-apicil.org

20 ans

FONDATION APICIL

Depuis 20 ans



2000 projets étudiés
dans toute la France



1000 projets financés

24 experts bénévoles

engagés au sein des Conseils d'Administration et Scientifique



13 millions d'Euros consacrés à la lutte contre la douleur dont 46% ont été consacrés à la recherche



337 projets d'information et de sensibilisation à la douleur

20 000 outils d'évaluation de la douleur des enfants, des adultes et des personnes âgées offerts chaque année aux étudiants et aux professionnels de santé.



FONDATION
APICIL

Pour en savoir plus, consultez
notre site internet :

www.fondation-apicil.org





JE FAIS UN DON

66% de réduction fiscale

Un don de **100€**

vous coûte
en réalité **34€**

Je donne une fois

Par chèque à l'ordre de la Fondation APICIL

Je donne chaque mois

Par prélèvement automatique mensuel

10€ **60€** **100€** **150€**

Autre montant : _____ €

Par un don en ligne

www.fondation-apicil.org

N° national d'émetteur : 620078

Merci de retourner le présent accord accompagné d'un RIB (BIC-IBAN)

Mes coordonnées

Mail :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Date :



FONDATION APICIL

51, boulevard Vivier-Merle • 69003 Lyon

Déductions fiscales avantageuses

La Fondation APICIL, Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 29 mars 2004, vous permet d'obtenir des avantages fiscaux intéressants grâce aux dons, mais également par les legs et les donations.

Si vous êtes redevable de l'IFI, 75% du montant de votre don sont toujours déductibles de cet impôt.

Les données personnelles collectées lors de cette campagne d'appel au don font l'objet d'un traitement informatisé par la Fondation APICIL et sont destinées à la gestion, au traitement de votre don ainsi qu'à l'envoi de votre reçu fiscal, sur la base des intérêts légitimes de la Fondation APICIL. Ces données sont uniquement destinées à la Fondation APICIL, elles peuvent être utilisées par des tiers mandatés pour réaliser les envois. Vos données sont conservées au sein de l'Union européenne, et ce pour la durée nécessaire à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus. Vous pouvez en demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, demander une limitation des traitements, vous y opposer, introduire une réclamation auprès de la CNIL et définir des directives post mortem en écrivant à : Fondation APICIL - 51, bd Marius Vivier-Merle • 69003 Lyon / dpo@fondation-apicil.org